

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°43 du 6 novembre 2009

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°24

CIRCULAIRE N° 0-51556-2009/DEF/EMM/PMS

modifiant la circulaire n° 270/DEF/EMM/RH/CPM du 14 juin 2005 relative à la définition du périmètre et la liste des unités ouvrant droit à l'indemnité de mise en oeuvre et de maintenance des aéronefs.

Du 8 octobre 2009

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « pilotage de la masse salariale ».*

CIRCULAIRE N° 0-51556-2009/DEF/EMM/PMS modifiant la circulaire n° 270/DEF/EMM/RH/CPM du 14 juin 2005 relative à la définition du périmètre et la liste des unités ouvrant droit à l'indemnité de mise en oeuvre et de maintenance des aéronefs.

Du 8 octobre 2009

NOR D E F B 0 9 5 2 6 9 0 C

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Précédent Modificatif :

Circulaire n° 0-22674-2009/DEF/EMM/PMS du 29 avril 2009 (BOC N°18 du 29 mai 2009, texte 36.).

Texte modifié :

Circulaire n° 270/DEF/EMM/RH/CPM du 14 juin 2005 (BOC, 2005, p. 4453. ; BOEM 523-0.3) modifiée.

Référence de publication : BOC N°43 du 6 novembre 2009, texte 24.

1. La circulaire n° 270/DEF/EMM/RH/CPM du 14 juin 2005 est modifiée comme suit :

Remplacer l'annexe I. par l'annexe I. ci-jointe.

2. Ce modificatif entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2009.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral,
sous-chef d'état-major « ressources humaines »,*

Olivier LAJOUS.

ANNEXE I.

**LISTE DES FORMATIONS DONT LES MILITAIRES APPARTENANT À CERTAINES
SPÉCIALITÉS SONT SUSCEPTIBLES DE BÉNÉFICIER DE L'INDEMNITÉ DE MISE EN
ŒUVRE ET DE MAINTENANCE DES AÉRONEFS.**

1. BÂTIMENTS.

- porte-avions ;
- porte-hélicoptères ;
- bâtiments porte-hélicoptères.

2. UNITÉS DE L'AVIATION NAVALE.

FORMATIONS.	OBSERVATIONS.	FORMATIONS.	OBSERVATIONS.
Antenne du centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale de Cazaux 74612		Détachement du centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale « Rafale » de Mont-de-Marsan 74621	
Base d'aéronautique navale de Nîmes Garons 75280		Détachement du centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale « NH90 » de Valence 75890	
Base d'aéronautique navale de Hyères 75680		Détachement du centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale « air-sol moyenne portée » de Toulon 74611	
Base d'aéronautique navale de Lanvéoc-Poulmic 72080		Détachement du centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale « Super Étendard modernisé » d'Istres 74616	
Base d'aéronautique navale de Landivisiau 72980		Détachement du centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale « Rafale » d'Istres 74617	
Base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué 73080		École du personnel de pont d'envol de Hyères 75822	
Base d'aéronautique navale de Tontouta 77881		Détachement EAN Cognac 74811	
Centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale de l'escadrille 10 S 75887		Détachement EAN Dax 74511	
Centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale « Atlantique » de Nîmes		Détachement EAN Le Luc 78612	À compter du 14 juin 2005

Garons 74615			
École de l'aéronautique navale 78311		Détachement EAN Avord 73050	
Établissement de l'aéronautique navale de Dugny-le-Bourget 70380	À compter du 1er octobre 2005	Détachement CEPA NH90 Hyères 75891	À compter du 1er juillet 2005

3. FLOTTILLES ET ESCADRILLES (DONT DÉTACHEMENTS PERMANENTS ET OCCASIONNELS).

3.1. Flottes.

FORMATION.	OBSERVATIONS.	FORMATION.	OBSERVATIONS.
Flottille 4 F 79504		Flottille 34 F 79534	
Flottille 11 F 79511		Flottille 35 F 79533	
Flottille 12 F 79512		Flottille 36 F 79760	
Flottille 17 F 79517		Détachement flottille 25 F Nouvelle-Calédonie 79519	
Flottille 21 F 79521		Détachement flottille 32 F SP Méditerranée 79530	
Flottille 23 F 79523		Détachement flottille 35 F SP Hyères 79626	
Flottille 24 F 79602		Détachement flottille 35 F SP La Rochelle 79746	
Flottille 25 F 79518		Détachement flottille 35 F SP Cherbourg 79747	
Flottille 28 F 79603		Détachement flottille 35 F SP Le Touquet 79745	
Flottille 31 F 79531		Détachement flottille 35 F SP Lanvéoc Poulmic 79748	
Flottille 32 F 79532			

3.2. Escadrilles.

FORMATION.	OBSERVATIONS.	FORMATION.	OBSERVATIONS.
Escadrille 22 S 79622		Escadrille 57 S 79708	
École d'initiation au pilotage de l'escadrille 50 S 79661			

4. AUTRE FORMATION.

Inspection de la marine nationale 35102	À compter du 1er septembre 2009 pour le personnel en charge des examens initiaux de navigabilité des aéronefs		
--	--	--	--